

## AVENANT N°1

### REGLEMENT DES MACHINES PROMOSPORT POUR LES CATEGORIES 400cc - 600cc - 1000cc

#### ARTICLE 3 - CARACTERISTIQUES GENERALES

##### 3.2. - Pneumatiques

Sont seuls autorisés sur piste déclarée sèche les pneus de marque **PIRELLI** tels que définis ci-dessous :

Piste sèche (DRY) :

CATEGORIE	DIMENSION	MODELE	GOMME	TARIF TTC
Promo 400cc	AV 110/70 ZR17	Diablo Supercorsa V4 SC	SC1	<b>183€</b>
	AR 140/70 ZR17	Diablo Supercorsa V4 SC	SC1	<b>220€</b>
CB 500 PC44, PC45, PC57, PC62	AV 120/70 ZR17	Diablo Supercorsa V3 SC	SC2	<b>155€</b>
	AR 160/60 ZR17	Diablo Supercorsa V3 SC	SC2	<b>165€</b>
Promo 600cc	AV 120/70 ZR17	Diablo Superbike	SC2	<b>200€</b>
	AR 180/60 ZR17	Diablo Superbike	SC2	<b>265€</b>
	AV 120/70 ZR17	Diablo Supercorsa V4 SC	SC2	<b>200€</b>
	AR 180/60 ZR17	Diablo Supercorsa V4 SC	SC2	<b>265€</b>
Promo 1000cc	AV 120/70 ZR17	Diablo Superbike	SC2	<b>200€</b>
	AR 200/60 ZR17	Diablo Superbike	SC2	<b>280€</b>
	AV 120/70 ZR17	Diablo Supercorsa V4 SC	SC2	<b>200€</b>
	AR 200/55 ZR17	Diablo Supercorsa V4 SC	SC2	<b>280€</b>

**Pour les catégories Promo 600cc, Promo 1000cc et Promo Master, les références Diablo Supercorsa V4 SC ne sont pas disponibles sur place, seuls les Diablo Superbike le sont. Les deux références peuvent être montées au camion.**

Seuls les paiements en espèces ou cartes bancaires sont acceptés par la structure PIRELLI sur le circuit.

Aucune autre référence n'est admise, et ce dès la première course. Les références revendeur sont disponibles sur simple demande.

Le nombre de ces pneumatiques autorisés durant la manifestation est limité à 2 (un avant, un arrière) pour toutes les catégories y compris les Promo Master **et les Promo Découverte.**

**En raison du resurfaçage de ces circuits, un troisième pneu est autorisé pour les courses de Ledenon et de Nogaro dans les catégories Promo 600cc, Promo 1000cc et Promo Master.**

Lors du contrôle technique deux stickers (**ou 3 pour Ledenon et Nogaro en Promo 1000cc, Promo 600cc et Promo Master**), un pour le pneu avant et un (**ou 2**) pour le pneu arrière, sont remis au pilote. Ces stickers doivent être apposés sur les pneumatiques du côté droit sous la responsabilité du pilote.

Un pilote n'ayant pas ses stickers de collé sur les pneus référencés ci-dessus lors de son passage en prégrille n'est pas autorisé à rentrer sur la piste, quelles que soit les conditions de piste (DRY ou WET).

[...]